



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Strasbourg, le 6 février 2020

La Rectrice

à

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement
Mesdames, Messieurs les directeurs d'école

s/c de Mesdames les IA-DASEN du Bas-Rhin et du
Haut-Rhin

Objet : Printemps de l'architecture 2020
PJ : Fiche d'inscription au Printemps de l'architecture 2020

Rectorat

Pôle Organisation scolaire
et politiques éducatives

Délégation académique à
l'action culturelle

Affaire suivie par
Hélène Riehl

Téléphone
03 88 23 39 06
Fax
03 88 23 35 90
Mél.
helene.riehl@ac-
strasbourg.fr

Référence : 2020-042

Adresse des bureaux
27 boulevard Poincaré
67000 Strasbourg

Adresse postale
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Le *Printemps de l'architecture 2020* se déroulera cette année du **23 au 27 mars**. Cette semaine dédiée à l'architecture est un moment fort qui permet à un enseignant ou à un établissement de mettre en valeur une action, une rencontre, une visite... autour de l'architecture.

Cette opération lancée en 2014 est l'occasion de réaliser une action ponctuelle mais peut aussi mobiliser un projet plus conséquent à un moment ultérieur, selon les souhaits et les intentions pédagogiques des participants. Porteur de nombreux axes de réflexion et de pratiques diverses, le *Printemps de l'architecture* se veut être une opportunité pour mettre le focus sur un thème en particulier.

Partenaires privilégiés du Rectorat de Strasbourg, le **Conseil Régional de l'Ordre des Architectes (CROA) et la Maison Européenne de l'Architecture (MEA)** s'engagent, comme les années précédentes, à assurer la mise en relation avec un architecte ou un étudiant en architecture. Il interviendrait bénévolement sur un créneau de 2 heures afin de répondre à une demande d'intervention. Cette demande sera à préciser dans le formulaire d'inscription.

Ainsi, chaque école ou établissement décide de participer au *Printemps de l'architecture* en menant une action courte, laissée à la libre appréciation des enseignants. Elle peut prendre des temps et des formes variées : de la rencontre avec un intervenant architecte lors d'une matinée consacrée à la sensibilisation aux métiers de l'architecture, à des actions et des projets menés par une équipe éducative autour d'une ou de visites de sites, de la réalisation d'esquisses, de maquettes, de prises de vues photographiques ou vidéos, à des études documentaires, ou des interviews sur le terrain...

Toutes ces actions de sensibilisation à l'architecture sont encouragées à être conduites et mises en valeur au sein de votre classe, de votre établissement mais également à être partagées plus collectivement au sein de la communauté éducative.

Afin de rendre compte de la variété des pistes de travail, la DAAC souhaite valoriser vos réalisations sur le terrain en renvoyant vos productions ou vos captations. Elle sera en charge de les mettre en ligne, notamment à travers le site de l'académie <https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/daac/domaines-artistiques-et-culturels/architecture/>

Ce site vous informe également des différents dispositifs proposés par l'Académie de Strasbourg dans le domaine de l'architecture. N'hésitez pas à contacter Hélène Riehl, chargée de mission en architecture à la DAAC qui se tient à votre disposition pour répondre à vos demandes. **heleneriehl@ac-strasbourg.fr** ou **ce.actions-culturelles@ac-strasbourg.fr**

Une fiche d'inscription concernant le *Printemps de l'architecture 2020* vous est proposée en annexe. Elle a pour objectif de connaître votre démarche et les différentes actions menées au sein de l'académie.

Le retour des fiches est fixé à la date du **6 mars 2020**, délai de rigueur.

Je vous remercie de diffuser largement ce document auprès des équipes pédagogiques de votre établissement et vous invite à profiter pleinement de ce temps fort pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves dans l'académie.

Pour la Rectrice et par délégation
La déléguée académique à l'action culturelle



Peggy Gattoni